

### Du personnel qualifié

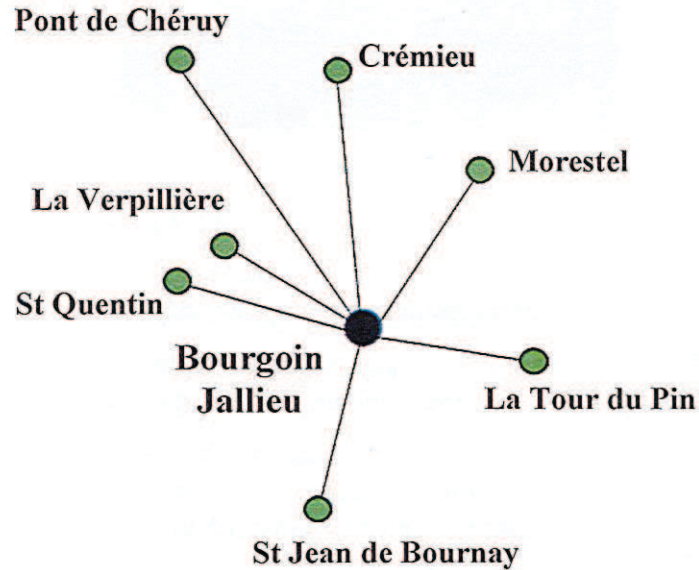
Des aides à domicile compétentes qui interviennent 7/7 jours de 7h à 21h et une équipe administrative à votre écoute pour mettre en place des services au plus près de vos attentes.

### Au service de vos besoins

- **Actes essentiels de la vie quotidienne**  
(Aide à la toilette, à la préparation de repas, aux déplacements, aux diverses stimulations...)
- **Activités ordinaires de la vie courante**  
(Aide à la réalisation de l'entretien courant du logement, aide aux courses...)
- **Accompagnement dans la Vie Sociale**  
(Aide aux démarches administratives, aux rendez-vous, sorties...)



Nous vous accompagnons dans un rayon de 30 kilomètres autour de Bourgoin Jallieu



### SEVE

Si vous avez un besoin, notre association est à votre écoute

au 04 74 43 28 21

Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Ou à l'adresse suivante :

18 rue Victor Hugo

38300 Bourgoin Jallieu

Mail : [Contact@asso-seve.com](mailto:Contact@asso-seve.com)



Ce service d'accompagnement véhiculé vous est proposé par l'association SEVE, Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile. L'équipe vous accompagne dans vos divers déplacements avec un véhicule adapté et aménagé. Cet accompagnement personnalisé favorise votre mobilité et contribue à votre autonomie.

## Pour qui ?

Personnes âgées de 60 ans et plus et/ou personnes en situation de handicap.

## Pourquoi ?

Se rendre à son rythme et sereinement à ses rendez-vous et diverses activités

## Par qui ?

Un accompagnateur expérimenté qui vous conduit et vous accompagne tout au long du déplacement.

## Coût du service

Le prix de la prestation dépend du temps et de la distance du trajet demandé, le taux horaire en vigueur

- 23,08 €/heure d'accompagnement
- 0.35 €/kilomètre parcouru (au départ de votre domicile)

## Financement

- Chèque SORTIR Plus. Renseignez-vous auprès de votre caisse de retraite.
- Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- Prestation de Compensation du Handicap (PCH)
- Crédit d'impôt (50 %)



## Quels accompagnements possibles ?

- Rendez-vous médicaux
- Loisirs
- Courses
- Sorties culturelles
- Marché
- Actions collectives (groupe d'expression, repas partagés, accompagnement à la piscine...)

## Le déroulement d'un accompagnement

- Arrivée de l'accompagnateur au domicile de la personne pour l'aider à se préparer
- Installation dans le véhicule
- Accompagnement au rendez-vous si besoin, et si la personne le désire une présence au rendez-vous nécessitant une aide à la compréhension (ex : rdv médicaux)
- Trajet retour
- Assurance du bon retour de la personne jusqu'à son domicile